

TROPHEES FEMMES ET SPORT

LOIRE-ATLANTIQUE

REGLEMENT 2017-2018

L'objectif est de promouvoir l'image, la place et le rôle des femmes dans les pratiques physiques et sportives et leur accès aux responsabilités. Les trophées sont ouverts à toutes les femmes.

Les candidates (personnes ou structures) ne peuvent concourir que dans **une seule catégorie**.

Ce dossier peut être présenté par un club (agrégé sport), un comité départemental au bénéfice d'une ou de plusieurs personnes ayant mené une action précisée ci-dessous. Les actions doivent être nouvelles. Elles devront être réalisées avant la date de clôture du dépôt des dossiers.

Les catégories

Coup de pouce « Espoir » :

- ✓ Une femme de moins de 18 ans pour son investissement exemplaire, au plan territorial, en qualité de bénévole sur cette thématique, quelle que soit la nature de son engagement (arbitre, éducatrice, sportive, ...).

Coup de pouce « Jeune » :

- ✓ Une femme de 18 à 30 ans pour son investissement exemplaire, au plan territorial, en qualité de bénévole sur cette thématique, quelle que soit la nature de son engagement (arbitre, dirigeante, éducatrice, sportive, ...).

Coup de pouce :

- ✓ Une femme de plus de 30 ans pour son investissement exemplaire, au plan territorial, en qualité de bénévole sur cette thématique, quelle que soit la nature de son engagement (arbitre, dirigeante, éducatrice, sportive, ...).

Femmes en action :

- ✓ La meilleure stratégie ou action menée par une association sportive, un comité départemental en matière de féminisation des postes à responsabilités (fonctions électives, techniques) et/ou de développement de la pratique physique et sportive féminine.

Structure en action :

- ✓ Elle récompense une structure dont l'axe d'évolution est la féminisation

Le jury

Placé sous la gouvernance du Président du CDOS 44 et sous l'égide de la Présidente de la commission Sport mixité et cohésion sociale, le jury sera composé :

- des membres de la Commission Sport mixité et cohésion sociale
- et/ou de toutes personnes compétentes (Conseil Général, Conseil Régional, Préfecture, journalistes, partenaires etc...)

Le calendrier

Lancement de l'opération : Janvier 2018

Clôture des inscriptions: 21 Février 2018

Délibération du jury: mars 2018

Remise des récompenses : 6 avril 2018

Les décisions du jury sont souveraines et ne peuvent faire l'objet d'un quelconque appel ou recours. La participation aux trophées implique la connaissance du présent règlement et son entière acceptation. Les lauréates s'engagent à communiquer et acceptent que les institutions communiquent sur leurs actions.

Trophées
Femmes et Sport

COMITE DEPARTEMENTAL OLYMPIQUE ET SPORTIF DE LOIRE-ATLANTIQUE

Maison des Sports de Nantes - 44, rue Romain Rolland - BP 90312 - 44 103 Nantes Cedex 4

☎ 02.40.58.61.29 - ✉ loireatlantique@franceolympique.com

www.cdos44.fr

